

PROLONGATION – VOLET MAÎTRISE

Programme de bourses Alban-D'Amours sur la coopération Édition 2021

Le Programme de bourses Alban-D'Amours sur la coopération émerge du Fonds de soutien Alban-D'Amours aux activités d'enseignement universitaire sur la coopération. Il vise à reconnaître l'excellence d'étudiant.es de 2e et 3e cycles dont le projet d'études accorde une place centrale à la coopération, aux coopératives et à leurs innovations. Il existe grâce à la générosité de monsieur Alban d'Amours, Desjardins et les donateurs du Fonds.

Une bourse d'une valeur de 8 000\$ est offerte pour les étudiant.es inscrits à un programme de maîtrise, ou dans un programme de cycle supérieur ne comprenant pas plus de 30 crédits de recherche, offert par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Le stage, l'essai ou le travail de recherche doit être supervisé ou co-supervisé par un e ou des professeur es de la Faculté des sciences sociales.

Le cumul est autorisé avec d'autres bourses, dans la mesure où la réglementation le permet. Le calendrier des versements se fera comme suit :

• 4000 \$ par année pendant deux années consécutives à la maîtrise

Sur étude du dossier et selon la disponibilité des fonds, un supplément pourra être consenti aux étudiant.es internationaux de pays en développement ou en voie de développement. Ce supplément est de 1000 \$ à la maîtrise, et ne pourra être versé qu'une seule fois.

Conditions d'admissibilité

- Être citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e au Canada ou étudiant.e international.e.
- Être inscrit.e à temps complet à un programme de 2^e cycle offert par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval pour la bourse de maîtrise.
- Avoir un projet d'études en lien avec le thème de la coopération, des coopératives ou de leurs innovations. Des exemples sont (liste non limitative) :
 - le processus de construction de communautés coopératives ;
 - l'apport du modèle coopératif au développement de la société et des communautés ;
 - l'analyse de nouvelles manières de coopérer qui se revendiquent des principes et valeurs de l'approche des communs, de la démocratie participative et représentative, de la démocratie économique, du don, de la réciprocité, ou qui apparaissent exemplaires à d'autres égards ;
 - l'analyse de la capacité du mouvement coopératistes à évoluer et à innover sans renoncer à sa spécificité, notamment par l'intégration de technologies numériques à ses activités ;
 - tout autre sujet que l'étudiant.e sera en mesure de défendre comme relevant de la coopération.

¹ Pays dont l'indice de développement humain (IDH) est considéré comme moyen ou faible selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Éléments du dossier de candidature

- Résumé du projet d'études qui démontre explicitement, et de façon convaincante, la place importante de la coopération dans la formation de l'étudiant.e cela peut se refléter dans un projet de recherche (thèse, mémoire), mais également dans un projet de formation professionnelle (stage ou essai) (maximum de 2 pages au doctorat et de 1 page à la maitrise)
- Description du milieu d'encadrement (programme d'études, direction/co-direction de recherche, milieu de stage, etc.), en mettant en lumière sa pertinence au regard du thème de la coopération (maximum de 1/2 page)
- Copies des relevés de notes officiels des études de 1^{er} et 2^e cycles
- Curriculum vitae incluant la liste des réalisations et des distinctions de l'étudiant.e (ex. : publication, communication, prix ou bourse, bénévolat, engagement social et communautaire)
- Lettre d'appui d'un.e professeur.e ou d'une personne pouvant attester de l'excellence de l'étudiant.e

Critères d'évaluation des dossiers

- Qualité du dossier académique (notes, mention d'honneur ou d'excellence, prix et bourses obtenues, autres distinctions académiques) 30%
- Qualité du cheminement (expériences et réalisations scientifiques antérieures, expériences de travail ou de bénévolat signifiantes, démonstration de leadership dans son milieu ou d'engagement social ou communautaire) 30%
- Qualité du projet d'études proposé et pertinence au regard du thème de la coopération 30%
- Pertinence du milieu d'encadrement au regard du thème de la coopération 10%

Date d'affichage de la bourse

Session d'hiver

Prolongation de la date limite de soumission

18 juin 2021

Soumettre vos dossiers par courriel à l'adresse suivante : recherche@fss.ulaval.ca